

Agent de terrain au sein de l'unité « opérations »

Statut de la fiche de poste	<input type="checkbox"/> non modifiée significativement <input type="checkbox"/> modifiée <input checked="" type="checkbox"/> créée
Classement :	souhaité catégorie B ou catégorie C
Fonction :	Agent de terrain (H/F)
Affectation :	<Unité Opérations <Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis - Direction parcs et aires protégées
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du (de la) chef(fe) de l'unité « opérations »
Résidence administrative :	Marennes
Conditions d'emploi :	Emploi permanent, à temps complet, sur mission permanente

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

Contexte :

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a été créé par décret n°2015-424 du 15 avril 2015. 7^{ème} parc naturel marin français, il couvre 6 500 km² d'espace marin sur la façade atlantique et s'étend sur environ 1000 km de côtes sur trois départements (Vendée, Charente-Maritime, Gironde).

Le Parc naturel marin présente un patrimoine naturel riche et diversifié. L'ensemble du périmètre est classé en sites Natura 2000. La spécificité du fonctionnement des pertuis, la présence de 6 estuaires et de nombreux marais littoraux font du lien terre-mer un élément fort du Parc. La qualité de l'eau en particulier représente un enjeu fort, tant pour la biodiversité marine que pour la conchyliculture en particulier.

Cette vaste zone abrite également un grand nombre d'activités économiques, professionnelles ou de loisirs : conchyliculture, pêche professionnelle et de loisirs, ports de commerce, industries portuaires, plaisance et ports de loisirs, etc.

Comme tout Parc naturel marin, le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a pour objectif de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin. Doté de son plan de gestion depuis le 13 avril 2018, le Parc au travers de son plan d'actions met en œuvre les moyens à sa disposition afin d'atteindre les objectifs collectivement fixés. La création de cette unité opération viendra renforcer l'équipe en place pour mettre en œuvre les actions et pour se projeter sur son espace maritime.

L'équipe du Parc compte actuellement 8 agents.

Missions principales :

L'agent de terrain réalise les missions prévues au programme d'actions. Sous l'autorité du chef d'unité, il applique les protocoles, collecte les données et les renseignements utiles à la gestion de l'espace maritime. Il est également chargé du contact avec les usagers, notamment pour les missions de sensibilisation, d'éducation et de police. Il assure les missions d'inspecteurs de l'environnement.

Activités :

Connaissance du milieu marin :

- met en œuvre de programmes de suivis, études scientifiques : application des protocoles de terrain, rédaction de rapports, saisie et prétraitement des données collectées,
- assure une veille du milieu marin, des habitats et des espèces remarquables,
- assure, selon les besoins, un rôle de référent thématique en relation directe avec les chargés de mission,
- participe aux missions en mer, sur l'estran et en milieu hyperbare avec fonction selon qualification.

Protection du milieu marin et développement durable des activités :

- met en œuvre des actions de conservation / restauration des milieux et espèces,
- participe au suivi des activités économiques et de loisirs,
- participe aux embarquements sur navires de pêche professionnels ou scientifiques pour suivi de projets.

Sensibilisation / éducation à l'environnement :

- sensibilise les usagers de la mer professionnels ou de loisirs aux enjeux de protection du milieu marin, met en œuvre des programmes de sensibilisation,

Rédacteur :	R. LUCAS – J. BERTRAND
Date de mise à jour	01/08/2019
Validation faite par :	M. SOMMIER

- participe aux projets pédagogiques et d'éducation à l'environnement menés par le Parc auprès du public.

Surveillance / police :

- assure les missions d'inspecteur de l'environnement.

RELATIONS LIÉES AU POSTE

Relations internes

- équipe du Parc : directrice-déléguée et adjoint, chargés de mission, chef d'unité, agents de terrain,
- services administratifs de l'Agence,
- agents des autres Parcs et des antennes.

Relations externes

- usagers du Parc : professionnels, plaisanciers, associations, touristes, jeunes publics, etc.,
- scientifiques,
- organismes institutionnels, membre du conseil de gestion, service de l'État en mer,
- gestionnaires d'aires protégées incluses ou limitrophes du Parc,
- fournisseurs et entreprises locales.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Connaissances

- connaissance et pratique du milieu marin,
- première expérience souhaitée en navigation professionnelle et de plongée professionnelle,
- qualifications en navigation (niveau certificat matelot de pont ou autres brevets professionnels de pilotage supérieurs, CRO (certificat restreint d'opérateur radio), plongée (certificat d'aptitude hyperbare : minimum Classe 1B),
- connaissances du milieu maritime et de ses acteurs,
- connaissances en sciences appliquées à l'environnement marin (faune, flore, mesure de gestion et de conservation).

Savoir-faire opérationnel

- s'assurer de l'entretien courant du matériel scientifique et technique (dont EPI spécifiques à la navigation) mis à disposition,
- aptitude au travail à la mer et au travail de nuit,
- patronner les moyens nautiques,
- savoir conduire une mission de sensibilisation et de police,
- savoir rendre compte,
- savoir s'adapter à ses interlocuteurs pour promouvoir la politique du Parc,
- travailler en milieu hyperbare (à définir selon les besoins de l'équipe).

Savoir-être professionnel

- sens de la responsabilité en lien avec les enjeux de sécurité liés aux conditions d'exercice en milieu marin (navigation, plongée),
- sociable et disponible (travail en équipe et en contact avec des acteurs variés),
- méthodique et rigoureux (respect des protocoles et procédures),
- persévérant, professionnel, sens de la diplomatie (surveillance et police),
- adaptabilité et disponibilité (souplesse nécessaire pour s'adapter particulièrement aux conditions météorologiques, travail nuits et week-end, formations),
- réactivité (interventions de police, remontée d'informations).

Contraintes liées au poste :

- travail en uniforme,
- nombreuses missions en mer, en estuaire ou sur l'estran (environ 1000 km de littoral),
- longues périodes de formation hors de la résidence administrative,
- travail le week-end et hors heures ouvrables.

Rédacteur :	R. LUCAS – J. BERTRAND
Date de mise à jour	01/08/2019
Validation faite par :	M. SOMMIER